

# Exemple

“ Jeune couple avec enfants, aux revenus modestes, Lucie et Pierre souhaitent réaliser des travaux pour diminuer leur factures de chauffage.



Après avoir contacté SOLIHA Drôme, ils reçoivent la visite d'un technicien qui leur fournit un bilan des travaux à réaliser et évalue les aides auxquelles ils peuvent prétendre.

## Préconisations de SOLIHA Drôme :

- remplacement de la chaudière par une chaudière à condensation ;
- pose de robinets thermostatiques et d'un programmateur ;
- isolation des combles ;
- remplacement des menuiseries simple vitrage par du double vitrage ;
- pose d'une Ventilation Mécanique Contrôlée hygro A.

## Plan de financement (TTC)

| Montant des travaux                       | 18 000 € |                 |
|---|----------|-----------------|
| Subvention Anah 50 %                      |          | 9 000 €         |
| Prime Habiter Mieux                       |          | 1 800 €         |
| Prime Département                         |          | 500 €           |
| Prêt CAF                                  |          | 1 000 €         |
| <b>Total ensemble des aides publiques</b> |          | <b>12 300 €</b> |
| Reste à charge éligible au Crédit d'Impôt |          | 5 700 €         |

Avec tous ces éléments Lucie et Pierre se sont lancés dans le projet.

Un an après, le bilan est concluant : leur facture de chauffage a baissé de moitié et le confort de la maison s'est grandement amélioré.”



**SOLIHA**  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT  
DRÔME

Pensez à vous munir de votre dernier avis d'imposition.

0 800 300 915

Service & appel gratuits

lundi : de 13 h à 17 h  
du mardi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30

E.mail : [eoh@dromenet.org](mailto:eoh@dromenet.org)  
Site : <http://drome.soliha.fr>

## Permanences d'accueil du public

**Le 3e mercredi de chaque mois**

Communauté de Communes  
Dieulefit - Bourdeaux

8 rue Garde de Dieu - Dieulefit  
de 14 h à 15 h

**15 janvier, 19 Février, 18 Mars,  
15 Avril, 20 Mai, 17 Juin,  
15 Juillet, 16 Septembre,  
21 Octobre, 18 Novembre, 16 Décembre**

Mairie de Bourdeaux  
de 11 h à 12 h

**18 Mars, 17 Juin, 16 Septembre  
16 Décembre**

Janvier 2020



AMÉLIORATION  
DE L'HABITAT



**Propriétaires,  
la Communauté de Communes  
vous aide à rénover votre logement !**



**Aides Financières**



LE DÉPARTEMENT



## La CC Dieulefit-Bourdeaux engagée pour un habitat digne et durable

La Communauté de communes Dieulefit-Bourdeaux finance depuis 2015 l'animation d'un Programme d'Intérêt Général (PIG) visant à accompagner les propriétaires du Pays de Dieulefit-Bourdeaux pour réaliser des travaux d'amélioration de l'habitat.

Les objectifs de ce programme sont :

- améliorer les performances énergétiques des habitations ;
- accompagner les propriétaires en perte d'autonomie dans leurs travaux d'adaptation au vieillissement ou au handicap ;
- aider les ménages en situation d'habitat indigne ;
- inciter les propriétaires bailleurs à rénover les logements les plus « dégradés ».

La Communauté de communes a missionné SOLIHA Drôme, association spécialisée dans l'amélioration de l'habitat, pour animer ce programme.



## L'équipe de SOLIHA Drôme vous propose son aide pour :

Vous informer sur les aides financières existantes

Vous conseiller sur les travaux à réaliser dans votre logement

Etablir le plan de financement de votre projet

Monter et suivre pour votre compte les dossiers de demande des subventions auxquelles vous pouvez prétendre

## Qui est concerné ?

Les propriétaires de logements privés construits depuis plus de 15 ans :

- propriétaires occupant leur logement (propriétaires occupants), sous conditions de ressources ;
- propriétaires bailleurs qui acceptent de conventionner leur(s) logement(s) locatifs avec l'Anah (application d'un plafond de loyer social).

## Pour quels travaux ?

Travaux de rénovation énergétique : isolation, changement de chaudière, changement des menuiseries, etc.

Travaux de réhabilitation : mise aux normes électriques, reprises de structures, ravalement, réfection de toiture, réfection des réseaux d'eau et des installations sanitaires, etc.

Travaux d'adaptation du logement à la perte d'autonomie : installation d'un bac de douche, d'une barre d'appui, d'un monte-escalier, création d'une rampe d'accès, etc.

## Des aides financières importantes pour votre projet

Les aides mobilisables en fonction du type de travaux que vous réalisez et de votre situation :

- Subventions de l'Agence nationale de l'habitat (Anah), du département de la Drôme, des Caisses de retraite, de la Maison départementale de l'autonomie (MDA) ;
- Prêts aidés (CAF, éco-prêt à taux zéro etc...) ;
- Crédit d'impôt ;
- Abattements fiscaux.

Pour en savoir plus, contactez SOLIHA Drôme.

**50%**  
C'est le taux de financement moyen des projets aidés dans le PIG